

Place du Maréchal Leclerc 95640 Marines Tel. 01 30 39 70 21 - Fax. Courriel : contact@mairie

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 60

ID: 095-219503703-20240905-2024DM55-CC

N°: 2024DM55

SERVICE : Commande Publique

REF. : IM

DECISION DU MAIRE 2024

Objet

Attribution du marché global de performance pour la gestion énergétique, l'exploitationmaintenance et la reconstruction des installations d'éclairage public

Le maire de Marines,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 4° et L.2122-23,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-CMa-06-03 du 9 juin 2023 « Modification de la délégation de pouvoirs du conseil municipal au maire » autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation [...] de tous les marchés publics dont le montant est inférieur au seuil de procédure formalisée,

Considérant la consultation en procédure adaptée publiée le 07/06/2024 au BOAMP,

Considérant l'analyse menée conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation et la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est tenue le 3 septembre 2024,

Considérant la nécessité d'améliorer la performance énergétique de l'éclairage public de la ville,

Considérant l'offre la mieux-disante, à savoir la société INEO INFRASTRUCTURES IDF NORMANDIE, située 19 avenue de l'île Saint-Martin à NANTERRE (92000) pour un montant total de 1 208 298,01 €HT, soit 1 449 957,61 € TTC.

DECIDE

<u>Article 1</u>: D'attribuer le marché global de performance pour la gestion énergétique, l'exploitation-maintenance et la reconstruction des installations d'éclairage public à la société INEO INFRASTRUCTURES IDF NORMANDIE, située 19 avenue de l'île Saint-Martin à NANTERRE (92000) pour un montant total de 1 208 298,01 €HT, soit 1 449 957,61 € TTC.

Article 2 : De transmettre la présente décision à M. le préfet ainsi qu'au SGC de Cergy.

Article 3 : De rendre compte de la présente décision au conseil municipal.

Fait à Marines, le 05 septembre 2024

Le Maire,

Nadine NINOT